



PLAN DE FORMATION

—

APPRENTISSAGE

—

BTS BIOLOGIE MÉDICALE

La rénovation du **Brevet de Technicien Supérieur – Biologie Médicale**, applicable à compter de la rentrée 2025, s'inscrit dans une démarche nationale d'adaptation des diplômes aux évolutions scientifiques, technologiques et organisationnelles des laboratoires de biologie médicale. Ce nouveau référentiel, structuré en blocs de compétences, vise à renforcer la professionnalisation des étudiants et à assurer une meilleure adéquation entre formation et besoins du secteur.

Dans ce cadre, l'alternance constitue un levier essentiel pour le développement des compétences professionnelles. Le rôle du tuteur en entreprise y est reconnu comme déterminant : garant de l'intégration de l'étudiant dans son environnement professionnel, il accompagne la mise en œuvre des apprentissages, assure le suivi de la progression et contribue à l'évaluation des acquis.

Le présent plan de formation a pour finalité d'explicitier les attendus du référentiel rénové et ses modalités d'évaluation, de préciser les attendus en centre de formation et en entreprise et de favoriser une articulation cohérente entre formation académique et expérience professionnelle.

Il constitue ainsi un outil de référence destiné à soutenir les tuteurs dans l'exercice de leur mission, au service de la qualité de la formation et de la réussite des étudiants du BTS Biologie Médicale.

I – LES OBJECTIFS DE LA FORMATION du BTS BIOLOGIE MEDICALE

La formation du **BTS Biologie Médicale** a pour finalité de préparer les étudiants à exercer la profession de **technicien de laboratoire médical**, en leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour :

1. **Réaliser des examens de biologie médicale**
 - Effectuer, sous la responsabilité du biologiste médical ou du médecin spécialiste, les examens contribuant à la prévention, au dépistage, au diagnostic, au suivi thérapeutique et à l'évaluation de l'état physiologique ou physiopathologique de l'être humain.
 - Mettre en œuvre les techniques analytiques de microbiologie, biochimie, hématologie, génétique, pharmacologie, toxicologie, anatomie et cytologie pathologiques, ainsi que de biologie de la reproduction.
2. **Maîtriser l'ensemble du processus analytique**
 - Assurer le prélèvement et le traitement des échantillons biologiques.
 - Réaliser et enchaîner les différentes étapes de l'analyse, jusqu'à la validation technique des résultats dans le respect des procédures.
 - Utiliser les outils numériques spécifiques pour le rendu des résultats, y compris dans un contexte d'urgence.
3. **Gérer les équipements et les ressources du laboratoire**
 - Participer au choix, à l'entretien, à l'utilisation et à la maintenance des équipements et automates.
 - Assurer le suivi des stocks de consommables nécessaires à l'activité du laboratoire.
4. **S'inscrire dans une démarche qualité et d'amélioration continue**
 - Contribuer à la mise en œuvre et à l'amélioration du système qualité du laboratoire.
 - Participer à l'élaboration, à l'actualisation et à l'application des protocoles.
 - Réaliser une veille documentaire, technologique et réglementaire.
5. **Respecter la réglementation et prévenir les risques**
 - Appliquer et faire appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, de prévention des risques biologiques et physico-chimiques, ainsi que les règles environnementales.
 - Garantir la traçabilité et la conformité réglementaire des pratiques.
6. **Travailler en équipe et collaborer dans le parcours de soin**
 - Exercer son activité au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en lien avec d'autres professionnels de santé.
 - Développer des compétences relationnelles de communication, d'accueil et de transmission d'informations, dans le respect du secret professionnel.
 - Contribuer à l'intégration des nouveaux arrivants et à l'accompagnement des personnes en formation.
7. **Développer une posture professionnelle responsable**
 - Situer son activité dans le cadre des évolutions scientifiques, technologiques et organisationnelles.
 - Entretenir et actualiser ses compétences dans une démarche de formation continue.
 - S'inscrire dans une dynamique professionnelle au service du patient et de la qualité des soins.

Ainsi, le BTS Biologie Médicale vise à former des professionnels capables de contribuer pleinement au fonctionnement des laboratoires de biologie médicale et à la qualité du parcours de soins, dans le respect des exigences scientifiques, techniques, réglementaires et éthiques de la profession.

Pour ce faire, le candidat a pris connaissance en début de formation des attentes du référentiel, en termes de compétences à développer au CFA et/ou en milieu professionnel et détaillé ci-après.

II – LE CONTENU DE LA FORMATION

Le référentiel repose désormais sur l'analyse du métier de technicien de laboratoire de biologie médicale en 5 pôles professionnels, ou blocs de compétences (BC).

Chaque pôle nécessite les compétences professionnelles, détaillées ci-dessous.

BTS BIOLOGIE MEDICALE - REFERENTIEL DE COMPETENCES
BC1 : Démarche qualité et organisation opérationnelle au sein du laboratoire de biologie médicale
C1.1 Assurer le fonctionnement des équipements et des matériels du laboratoire de biologie médicale
C1.2 Gérer les stocks et organiser l'activité conformément aux règles Hygiène Sécurité Environnement
C1.3 Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue dans le cadre de la démarche qualité
BC2 : Analyses médicales les plus courantes
C2.1 Rendre opérationnel quotidiennement le poste de travail au laboratoire de biologie médicale
C2.2 Mettre en œuvre les opérations préalables à l'analyse de l'échantillon
C2.3 Réaliser une analyse de biologie médicale par technique manuelle
C2.4 Conduire une analyse de biologie médicale par technique automatisée
C2.5 Exploiter les résultats des contrôles et des échantillons en vue de la validation technique
BC3 : Amélioration des méthodes d'analyse de biologie médicale - Pratiques à visée thérapeutique
C3.1 Analyser une procédure opératoire en vue de l'adaptation d'une méthode manuelle ou automatisée au laboratoire de biologie médicale
C3.2 Participer au processus d'accréditation dans le cadre d'une vérification ou d'une validation d'une méthode
C3.3 Identifier la fraction sanguine à visée thérapeutique à délivrer
C3.4 Sélectionner les cellules reproductrices en vue d'une aide médicale à la procréation
BC4 : Relation, collaboration et développement professionnels
C4.1 Communiquer dans un contexte de relation interprofessionnelle
C4.2 Coopérer et former dans le cadre de son domaine de compétences
C4.3 Maîtriser les modalités et les outils de communication dans le respect des règles du secret professionnel et de la sécurité numérique
C4.4 Effectuer une veille documentaire en anglais et en français
C4.5 Développer sa pratique professionnelle
C4.6 Maîtriser les compétences numériques en santé
BC5 : Prélèvements de sang et d'autres échantillons biologiques
C5.1 Analyser les informations nécessaires à la réalisation d'un prélèvement biologique
C5.2 Interagir avec la personne prélevée dans une situation de prélèvement biologique
C5.3 Réaliser en pratique simulée un prélèvement biologique
C5.4 Identifier une situation particulière et une situation d'urgence

A partir d'un bilan des savoirs et compétences du candidat, le programme de formation suivant a été élaboré :

DÉMARCHE QUALITÉ ET ORGANISATION OPÉRATIONNELLE AU SEIN DU LABORATOIRE	100 heures
ANALYSES MÉDICALES LES PLUS COURANTES	220 heures
AMÉLIORATION DES MÉTHODES D'ANALYSES – PRATIQUES À VISÉE THÉRAPEUTHIQUE	120 heures
DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL	100 heures
PRÉLÈVEMENTS DE SANG ET D'AUTRES ÉCHANTILLONS BIOLOGIQUES	30 heures
CULTURE GENERALE ET EXPRESSION	120 heures
ANGLAIS	100 heures
MATHEMATIQUES	120 heures
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	120 heures
ACTIVITÉS TECHNOLOGIQUES EN LABORATOIRE	320 heures
TOTAL POUR L'ENSEMBLE DE LA FORMATION	1350 heures

Ces horaires sont donnés à titre indicatif, ils sont réajustables en cours d'année et comprennent les contrôles, les examens blancs et les révisions.

Le programme de la formation permet de répondre aux attentes du référentiel en terme :

- **D'enseignements généraux** : culture générale ; anglais ; mathématiques ; sciences physiques et chimiques
- **D'enseignements technologiques** :
 - **Bloc 1 Démarche qualité et organisation opérationnelle au sein du laboratoire de biologie médicale**

Formation à la planification/hierarchisation des analyses, à la mise en œuvre opérationnelle des équipements du laboratoire ainsi qu'à la gestion des stocks de matériels consommables dans le respect des procédures qualité établies.

- **Bloc 2 Analyses médicales les plus courantes**

- Mise en œuvre des analyses de biologie médicale ou d'anatomie et cytologie pathologiques les plus couramment prescrites au cours d'un bilan exploratoire ou un suivi de pathologie.
- Mise en œuvre des étapes d'un protocole établi en réalisant les validations des contrôles nécessaires à l'exploitation des résultats. Prise en compte des éléments cliniques concernant la personne prise en soins pour la validation technique des résultats.
- Respect de la démarche qualité et des engagements de la structure d'exercice liés à la transition écologique.

Les secteurs d'activité sont la biochimie, la microbiologie, l'immunologie, l'hématologie, la génétique, la pharmacologie, la toxicologie, la pharmacologie et l'anatomie - cytologie pathologiques.

- **Bloc 3 Amélioration des méthodes d'analyse de biologie médicale - Pratiques à visée thérapeutique**

- Analyse de procédures opératoires afin d'adapter une méthode manuelle ou automatisée au sein du laboratoire de biologie médicale ou de participer à une vérification ou une validation de méthode
- Utilisation des outils de métrologie, détermination des points critiques d'une méthode d'analyse, évaluation de ses impacts sur le résultat expérimental et prise en compte des critères de performances.
- Préparation des produits sanguins labiles à visée thérapeutique
- Sélection et conditionnement des ovocytes et des spermatozoïdes en vue de l'assistance médicale à la procréation.

- **Bloc 4 Relation, collaboration et développement professionnels**

- Relation avec des professionnels extérieurs à la structure (coursiers, fournisseurs, personnels d'entreprise, service de maintenance...) ainsi qu'avec les personnes prises en soins et leurs accompagnants.
- Adaptation de la communication en fonction de la situation, de l'interlocuteur et des enjeux liés aux données personnelles de santé.

Développement de la pratique professionnelle en mobilisant des compétences de communication, de coopération et d'adaptation aux différentes situations rencontrées.

- **Bloc 5 Prélèvements de sang et d'autres échantillons biologiques**

Préparation des étudiants aux différentes compétences professionnelles liées aux prélèvements sanguins.

Formation théorique spécifique à la réalisation des prélèvements nasopharyngés, oropharyngés, salivaires et nasaux conforme aux recommandations de la Société française de microbiologie et dispensée par un professionnel de santé déjà formé à ces techniques.

III. REPARTITION DES ENSEIGNEMENTS CF/MILIEU PROFESSIONNEL

Dans la mesure du possible, l'étudiant(e) devra acquérir les compétences demandées par le référentiel en centre de formation ainsi que dans son milieu professionnel. Certains enseignements cependant ne pourront être vus que dans l'un ou l'autre des milieux.

Le tableau ci-après détaille les compétences professionnelles qui devront impérativement être abordées en milieu professionnel.

BTS BIOLOGIE MEDICALE - REFERENTIEL DE COMPETENCES	A consolider ou mobiliser en stage	A développer impérativement en stage
BC1 : Démarche qualité et organisation opérationnelle au sein du laboratoire de biologie médicale		
C1.1 Assurer le fonctionnement des équipements et des matériels du laboratoire de biologie médicale		X
C1.2 Gérer les stocks et organiser l'activité conformément aux règles Hygiène Sécurité Environnement		X
C1.3 Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue dans le cadre de la démarche qualité		X
BC2 : Analyses médicales les plus courantes		
C2.1 Rendre opérationnel quotidiennement le poste de travail au laboratoire de biologie médicale	X	
C2.2 Mettre en œuvre les opérations préalables à l'analyse de l'échantillon	X	
C2.3 Réaliser une analyse de biologie médicale par technique manuelle	X	
C2.4 Conduire une analyse de biologie médicale par technique automatisée	X	X
C2.5 Exploiter les résultats des contrôles et des échantillons en vue de la validation technique	X	
BC3 : Amélioration des méthodes d'analyse de biologie médicale - Pratiques à visée thérapeutique		
C3.1 Analyser une procédure opératoire en vue de l'adaptation d'une méthode manuelle ou automatisée au laboratoire de biologie médicale	X	
C3.2 Participer au processus d'accréditation dans le cadre d'une vérification ou d'une validation d'une méthode	X	
C3.3 Identifier la fraction sanguine à visée thérapeutique à délivrer	X	
C3.4 Sélectionner les cellules reproductrices en vue d'une aide médicale à la procréation	X	

BC4 : Relation, collaboration et développement professionnels

C4.1 Communiquer dans un contexte de relation interprofessionnelle		X
C4.2 Coopérer et former dans le cadre de son domaine de compétences		X
C4.3 Maîtriser les modalités et les outils de communication dans le respect des règles du secret professionnel et de la sécurité numérique		X
C4.4 Effectuer une veille documentaire en anglais et en français		X
C4.5 Développer sa pratique professionnelle		X
C.4.6 Maîtriser les compétences numériques en santé		X

IV. LE RYTHME DE L'ALTERNANCE

L'alternance se fera selon le rythme suivant :

3 jours au laboratoire	
<i>BTS 1^{ère} année</i>	<i>BTS 2^{ème} année</i>
Mercredi, Jeudi, Vendredi	Lundi, Mardi, Mercredi
2 jours de formation	
<i>BTS 1^{ère} année</i>	<i>BTS 2^{ème} année</i>
Lundi, Mardi	Jeudi, Vendredi

V. L'EVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation de cette formation se fait de manière **continue** sur l'ensemble des deux ans.

Elle prend la forme de tests, interrogations écrites proposées régulièrement au candidat et d'examens «blancs» à la fin de la 1^{ère} année et en début de 2^{ème} semestre de la 2^{ème} année.

La participation du candidat aux **épreuves nationales du BTS Analyses de biologie médicale**, sanctionnera les deux années de formation.

VI. RÉGLEMENT D'EXAMEN

Épreuves	Unités	Coef.	ECTS	Forme	
ÉPREUVES GÉNÉRALES					
E1- Culture générale et expression	U1	1	6	écrite ponctuelle	
E2-Anglais	U2	1	6	CCF 2 situations d'évaluation	
E3-Mathématiques	U3	1	6	CCF 2 situations d'évaluation	
E4-Physique-chimie	U4	1	6	écrite ponctuelle	

ÉPREUVES PROFESSIONNELLES					
E5-Démarche qualité et organisation opérationnelle au sein du laboratoire de biologie médicale	U5	2	12	CCF 1 situation d'évaluation	
E6- Analyses médicales les plus courantes	U6	6	36	CCF 2 situations d'évaluation	
E7- Amélioration des méthodes d'analyse de biologie médicale - Pratiques à visée thérapeutique	U7	4	24	écrite ponctuelle	
E8- Relation, collaboration et développement professionnels	U8	3	18	orale ponctuelle	
E9 -Prélèvement de sang et d'autres échantillons biologiques	U9	1	6	CCF 1 situation d'évaluation	
EPREUVES FACULTATIVES					
EF1 Langue vivante 2 (1) (2)	UF1	/	/	orale ponctuelle	15 min, (préparation : 15 min)
EF2 Engagement étudiant (1)	UF2	/	/	orale ponctuelle	




CCF = Contrôle en cours de formation

(1) = Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte.




(2) = La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative ne peut pas être l'anglais





VII. MODALITÉS D'ÉVALUATION À L'EXAMEN

- Le candidat ou la candidate rédige à partir de son expérience professionnelle, les documents suivants :
- un « relevé d'analyses de situations professionnelles » présentant sa réflexion pour démontrer l'acquisition des compétences du bloc BC1 et support de l'épreuve E5 ;
 - un « relevé d'analyses de situations professionnelles » présentant sa réflexion pour démontrer l'acquisition de la compétence C2.4 du bloc BC2 et support de l'épreuve E6 ;
 - une note de synthèse strictement personnelle, élaborée à l'aide d'outils numériques. Elle témoigne de la démarche et de l'engagement de la candidate ou du candidat en situations professionnelles vis-à-vis du développement des compétences du bloc BC4. Elle constitue le support de l'épreuve E8.
- Le candidat ou la candidate doit également fournir les justificatifs suivants :
- l'attestation de non-plagiat de la candidate ou du candidat pour le relevé d'analyses de situations professionnelles ;
 - l'attestation de non-plagiat de la candidate ou du candidat pour la note de synthèse ;
 - le ou les certificat(s) de travail attestant l'exécution du contrat de travail.



Finalités et objectifs de l'épreuve	Compétences évaluées	
<p>Cette épreuve permet d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser dans le cadre de plusieurs situations professionnelles les compétences du bloc BC1 y compris les savoirs associés dans le domaine de la démarche qualité et l'organisation opérationnelle au sein du laboratoire de biologie médicale.</p> <p>Il s'agit également pour le candidat de démontrer l'acquisition des compétences du bloc BC1 en s'appuyant sur une analyse réflexive menée à partir de situations professionnelles réellement vécues lors de sa formation en milieu professionnel et consignée dans le portfolio (annexe V-3).</p>	<p>C1.1 Assurer le fonctionnement des équipements et des matériels du laboratoire de biologie médicale C1.2 Gérer les stocks et organiser l'activité conformément aux règles Hygiène Sécurité Environnement C1.3 Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue dans le cadre de la démarche qualité</p> <p>Les compétences des autres blocs peuvent être mobilisées mais elles ne seront pas évaluées.</p>	
<p>EPREUVE E5 EN CCF- Épreuve orale</p> <ul style="list-style-type: none"> CCF organisé en milieu professionnel, sur le lieu de stage de 2^{ème} année du candidat, par le professeur de Biochimie - Génie Biologique, référent du stage du candidat de l'établissement de formation <ul style="list-style-type: none"> Les candidats sont prévenus par convocation à l'avance de la date prévue pour l'évaluation. durée maximum 15 minutes Commission constituée du professeur de Biochimie- Génie Biologique référent du stagiaire ou de l'apprenti, et du professionnel de biologie médicale tuteur Entretien avec le candidat sur la base sur portfolio individuel du candidat, incluant une analyse de situations professionnelles en lien avec les compétences du bloc BC1 Évaluation à l'aide une grille de positionnement des compétences acquises au cours de la formation en milieu professionnel et publiée par la Division des Examens et Concours de l'académie pilote : <ul style="list-style-type: none"> prend appui sur le niveau évalué au cours du stage de 2^{ème} année tient compte également de l'argumentation développée par le candidat pour démontrer l'acquisition des compétences vécues lors de l'entretien. A l'issue de ce positionnement, la commission propose une note 		<p>E5 CCF BC1 Coeff. 2</p> <p>ENTRETIEN 15 min. max</p>   

Épreuve E6 : CCF « Analyses médicales les plus courantes » Coefficient 6


Finalités et objectifs de l'épreuve	Compétences évaluées	
<p>Il s'agit de mettre le candidat en situation(s) professionnelle(s), visant la mise en œuvre expérimentale et l'analyse des données répondant à l'ensemble des compétences du bloc BC2 dans un ou plusieurs contextes.</p> <p>La compétence de conduite d'analyses par technique automatisée C2.4. est évaluée à partir de l'expérience en milieu professionnel. Elle est évaluée à l'oral avec l'appui du portfolio par la validation attestée en milieu professionnel des savoir-faire et des savoirs associés.</p>	<p>C2.1 Rendre opérationnel quotidiennement le poste de travail au laboratoire de biologie médicale C2.2 Mettre en œuvre les opérations préalables à l'analyse de l'échantillon C2.3 Réaliser une analyse de biologie médicale par technique manuelle C2.4 Conduire une analyse de biologie médicale par technique automatisée C2.5 Exploiter les résultats des contrôles et des échantillons en vue de la validation technique.</p>	
<p>EPREUVE E6 EN CCF - SE1 « Analyses manuelles » – pratique – 14 points</p> <p>SE1 : une situation d'évaluation pratique « analyses manuelles » pour évaluer les compétences C2.1, C2.2, C2.3 et C2.5 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> durée maximale de 9 h, est organisée sur deux jours en laboratoire de biologie médicale de l'établissement de formation au cours du dernier trimestre de la seconde année de formation organisation laissée à l'initiative de l'équipe pédagogique des enseignements professionnels des professionnels peuvent être associés à cette évaluation situation d'évaluation inédite s'appuie sur une ou plusieurs mises en situation professionnelle authentiques, qui doivent permettre d'évaluer les compétences C2.1, C2.2, C2.3 et C2.5, incluant les savoirs associés. Cahier des charges et grille diffusés et par l'académie pilote. <p>CAHIER DES CHARGES SE1 (cahier des charges précis à venir)</p> <ul style="list-style-type: none"> ENVIRONNEMENT D'ÉPREUVE <ul style="list-style-type: none"> des équipements du laboratoire de biologie médicale, incluant les équipements spécifiques aux analyses ; des produits et matériels consommables utiles à la réalisation des analyses ; un ordinateur de l'établissement. SUJET D'ÉPREUVE : dossier documentaire incluant les ressources nécessaires pour la réalisation des analyses manuelles de biologie médicale, par exemple, des protocoles opératoires, des notices techniques, des fiches de données de sécurité, des données patients, est fourni au candidat. ACTIVITES DU CANDIDAT <ul style="list-style-type: none"> organise son activité et rédige son plan de travail, met en œuvre les analyses de biologie médicale par technique manuelle, à l'aide des ressources à disposition, enregistre les informations utiles, présente les résultats expérimentaux sous une forme appropriée, 		<p>E6 SE1 CCF BC2 Coeff. 6</p> <p>EPREUVE PRATIQUE 9 h max</p>  <p>2 JOURS</p> <p>CAHIER DES CHARGES</p>  <p>GRILLES DE POSITIONNEMENT</p> 





<ul style="list-style-type: none"> ○ exploite les résultats et en extrait les informations utiles pour répondre aux situations professionnelles. ● GRILLE DE POSITIONNEMENT <ul style="list-style-type: none"> ● À l'issue de l'évaluation, l'équipe pédagogique adresse au président de jury les énoncés de la SE1, les grilles d'évaluation des compétences. Elle établit une proposition de note. 	
<p>EPREUVE EN CCF- SE2 « analyses automatisées » SE2- orale – 6 points</p> <p>SE2, une situation d'évaluation de la compétence C2.4</p> <ul style="list-style-type: none"> ● CCF, entretien oral réalisé en fin de stage, adossé à celui de l'épreuve E5, organisé préférentiellement en présentiel. ● Durée 5 à 10 minutes. ● Commission constituée du professeur de Biochimie- Génie Biologique référent du stagiaire ou de l'apprenti, et du professionnel de biologie médicale tuteur. ● Le portfolio individuel du candidat constitue le support de l'entretien. ● Évaluation des savoir-faire de la compétence C2.4 mis en œuvre en stage de formation professionnelle et des savoirs associés ● La grille de positionnement complétée à l'issue de l'entretien par les membres du jury <ul style="list-style-type: none"> ● détermine le niveau d'acquisition de compétence C2.4 ● prend appui sur les indicateurs du portfolio évalués au cours du stage ● tient compte également de l'argumentation développée par le candidat pour démontrer l'acquisition de cette compétence. <p>Les autres compétences de ce bloc peuvent être mobilisées, mais ne seront pas évaluées au cours de cette situation d'évaluation.</p>	<p>E6  SE2 CCF BC2</p> <p>ENTRETIEN 5 à 10 min.</p>   


Épreuve E7 : « Amélioration des méthodes d'analyse de biologie médicale - Pratiques à visée thérapeutique » coefficient 4

Finalités et objectifs de l'épreuve	Compétences évaluées
<p>Il s'agit d'évaluer les compétences C3.1, C3.2, C3.3 et C3.4 et leurs savoirs associés, mettant en œuvre des technologies avancées de biologie médicale, en se basant sur une ou plusieurs situations professionnelles détaillées dans des documents support.</p>	<p>C3.1 Analyser une procédure opératoire en vue de l'adaptation d'une méthode manuelle ou automatisée au laboratoire de biologie médicale</p> <p>C3.2 Participer au processus d'accréditation dans le cadre d'une vérification ou d'une validation d'une méthode</p> <p>C3.3 Identifier la fraction sanguine à visée thérapeutique à délivrer</p> <p>C3.4 Sélectionner les cellules reproductrices en vue d'une aide médicale à la procréation.</p>
<p>EPREUVE PONCTUELLE ECRITE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Durée : 3 heures - Coefficient : 4 ● SUJET : <ul style="list-style-type: none"> ○ s'appuie sur une ou plusieurs situations professionnelles étayées par un corpus de documents de natures variées et authentiques, ○ comporte un questionnement qui permet d'évaluer le développement des 4 compétences du candidat dans plusieurs situations professionnelles, ○ place le candidat en situation d'analyser des problématiques professionnelles adaptées à un TLM de niveau 5. ● L'épreuve est évaluée par les professeurs de Biochimie - Génie Biologique qui interviennent sur le bloc BC3. 	<p>E7  PONCTUEL BC3</p> <p>Coef.4</p> <p>ECRIT 3 h</p> 

Épreuve orale -

Finalités et objectifs de l'épreuve	Compétences évaluées
<p>Il s'agit pour le candidat de démontrer l'acquisition des compétences du bloc BC4 en s'appuyant sur une analyse réflexive exposée dans une note de synthèse et menée à partir de situations réellement vécues lors de sa formation, en milieu professionnel ou en établissement de formation.</p> <p>Pour les candidats scolaires, l'une des situations analysées s'appuie obligatoirement sur la réalisation d'un projet collaboratif accompagné mené en établissement de formation.</p> 	<p>C4.1 Communiquer dans un contexte de relation interprofessionnelle C4.2 Coopérer et former dans le cadre de son domaine de compétences C4.3 Maîtriser les modalités et les outils de communication dans le respect des règles du secret professionnel et de la sécurité numérique C4.4 Effectuer une veille documentaire en anglais et en français C4.5 Développer sa pratique professionnelle C4.6 S'approprier les compétences numériques en santé</p>

EPREUVE ORALE	
<ul style="list-style-type: none"> Épreuve ponctuelle orale - Durée : 30 minutes , 10 min d'exposé suivi de 20 min d'entretien NOTE DE SYNTHÈSE - FORME - support de l'épreuve E8 strictement personnelle réalisée à l'aide d'outils numériques document rédigé, structuré et illustré par une à deux productions personnelles en annexe deux à trois pages plus une ou deux annexes NOTE DE SYNTHÈSE - CONTENU <p>Elle témoigne de la démarche et l'engagement du candidat en situations professionnelles vis-à-vis du développement des compétences du bloc BC4.</p> <ul style="list-style-type: none"> rédigée en appui des activités professionnelles renseignées dans le portfolio description brève de certaines activités professionnelles issues du portfolio brève présentation du projet et une analyse réflexive mise en évidence de l'acquisition des compétences C4.1 à C4.6, par l'analyse des activités choisies ET le projet technologique accompagné <u>Commission d'évaluation</u>, composée d'un enseignant de Biochimie-Génie Biologique impliqué dans la formation et d'un professionnel de biologie médicale. <p>Exposé (10 minutes)</p> <ul style="list-style-type: none"> présentation des situations qui ont permis de développer les compétences du bloc BC4 en milieu professionnel et en établissement de formation ainsi que leur analyse. Soutenu par support de présentation numérique permettant de contribuer à l'évaluer les compétences de communication orale. Ce support numérique peut présenter les documents annexes de la note de synthèse. 	<div style="text-align: center;">  <p>E8 PONCTUEL BC4 Coef. 3 ORAL 30 MIN 10 min exposé 20 min entretien</p>    </div>
<p>Entretien (20 minutes) en deux temps :</p> <p>La commission d'évaluation s'entretient avec le candidat sur le développement des compétences professionnelles du bloc BC4 et des compétences psychosociales :</p> <ul style="list-style-type: none"> premier temps, à propos des situations présentées et de leur analyse. Les membres de la commission d'évaluation échangent avec le candidat sur les conditions de son activité, sur les relations professionnelles établies et sur les compétences psycho-sociales mobilisées au cours des périodes de formation en milieu professionnel. deuxième temps, à propos de la mise en œuvre du projet conduit en établissement de formation. Le candidat peut être amené à réfléchir à leur transposition dans le milieu professionnel. <p>ORGANISATION DE L'ÉPREUVE E8</p> <ul style="list-style-type: none"> grille nationale présentée dans la circulaire nationale d'organisation de l'examen guide l'évaluation. commission d'entente se réunit préalablement à l'épreuve orale dossier support de l'épreuve, transmis à une date fixée dans la circulaire d'organisation de l'examen, comprend obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> la note de synthèse avec ses annexes ; l'attestation de non-plagiat signée par le candidat ; les certificats de stage ou les certificats de travail attestant l'exécution du contrat de travail. contrôle de conformité du dossier est effectué selon des modalités définies par les autorités académiques avant l'interrogation, critères de NON CONFORMITE <ul style="list-style-type: none"> Absence de dépôt du dossier ; Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice ; Durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen ; Documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet. <p>La constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « non valide » à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.</p> <ul style="list-style-type: none"> PLAGIAT : la note de synthèse est un. Cette note de synthèse, de, constitue une œuvre originale et personnelle soumise à la réglementation de la fraude aux examens ; tout plagiat est considéré comme une situation de fraude. <p>Dans le cas où, le jour de l'interrogation, le jury a un doute sur la conformité du dossier, il interroge néanmoins le candidat. L'attribution de la note est réservée dans l'attente d'une nouvelle vérification mise en œuvre selon des modalités définies par les autorités académiques. Si, après vérification, le dossier est déclaré non-conforme, la mention « non valide » est portée à l'épreuve.</p>	

Finalités et objectifs de l'épreuve	Compétences évaluées
L'épreuve écrite permet d'évaluer que les compétences C5.1, C5.2, C5.3 et C5.4 sont acquises en fin de formation.	C5.1 Analyser les informations nécessaires à la réalisation d'un prélèvement biologique C5.2 Interagir avec la personne prélevée dans une situation de prélèvement biologique C5.3 Réaliser en pratique simulée un prélèvement biologique C5.4 Identifier une situation particulière et une situation d'urgence
EPREUVE ECRITE EN CCF <ul style="list-style-type: none"> • durée maximale 1 heure • Le questionnement permet de vérifier la compréhension des concepts mobilisés dans les compétences C5.1 à C5.4 pour les prélèvements sanguins et les prélèvements nasopharyngés, oropharyngés, salivaires ou nasaux. 	<div style="display: flex; align-items: center; justify-content: center;"> <div style="text-align: center;"> E9 Coef. 1 </div> <div style="margin: 0 10px;">  </div> <div style="text-align: center;"> BC5 </div> </div> <p style="text-align: center;">ECRIT 1h. max</p> 